

Le Conseil Départemental se penche au chevet des éleveurs

Des aides sont mises en place pour faire face pour certains d'entre eux à une urgence sociale



Le Conseil Départemental se penche au chevet des éleveurs



Le Conseil Départemental s'est réuni ce jeudi 22 juin à 11 heures, une heure peu habituelle en raison du déplacement très tôt en matinée du président, **Philippe Dupouy**, sur le secteur de Condom qui a dû comme bien d'autres zones à faire face « à un cataclysme climatique d'une violence inouïe ». Philippe Dupouy souligne « cette scène chaotique : résidents de l'Ehpad et du SSIAD évacués dans la nuit, débordement de la Gelle, déclenchement du plan blanc pour l'hôpital, habitations privées d'électricité, cultures détruites ». Le président « remercia et rendit hommage à l'efficacité et au professionnalisme de nos services publics ».

Quant à la séance consacrée à l'examen du compte administratif de l'année 2022, Philippe Dupouy rappela les trois grands principes de la trajectoire financière que sont la sincérité dans l'exécution du budget, maîtrise de l'endettement dans un contexte économique incertain et le niveau historique de l'investissement. Quant aux niveaux d'exécution du budget, ils s'élèvent respectivement à 96% en dépenses et à 102% en recettes. Les détails en seront donnés par la rapporteure de la commission finances, Lydie Toison.

Aides aux éleveurs

Le président lors de son intervention rappela que le Département qui depuis janvier 2023 a dû faire face à une nouvelle crise aviaire où plus d'un million de palmipèdes gras ont été abattus. « Des dizaines d'éleveurs sont en situation de détresse financière et sociale et vont subir des conséquences économiques considérables au moment même où les fêtes de fin d'années doivent se préparer, [...] je tiens à assurer à l'ensemble des éleveurs gersois la volonté et la détermination de la collectivité départementale d'être à leurs côtés », révèle Philippe Dupouy. Ce dernier dévoila trois grandes mesures du Pack gersois (Plan départemental d'action et de consolidation) destiné à protéger, accompagner et consolider la situation actuelle des éleveurs.

Face à l'urgence sociale sera mis en place un revenu de soutien pour permettre aux éleveurs victimes de la crise aviaire d'accéder au revenu de solidarité active. Pour accompagner il sera mis une enveloppe d'urgence de 100 0000 € aux éleveurs. Dans le cadre de la solidarité territoriale, le Département apportera une aide de 20 000 € aux cinq élevages de poules pondeuses du département concernés par des mesures de désinfections obligatoires. Enfin, Philippe Dupouy propose la prise en charges ses surcoûts d'analyse de dépeuplement à 100% contre 50% actuellement.

Au chapitre des rapports complémentaires les Conseillers Départementaux ont délibéré pour le versement d'une dotation exceptionnelle de 90 000 € à l'EHPAD « résidence Elusa », celle-ci correspond au montant estimatif des dossiers d'aide sociale générale en cours d'instruction.